

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

LE PROCES

—DE—

MARIE STUART

III

Le premier jour, Marie, suivie de quelques serviteurs, fit son entrée avec pompe dans la grande salle du château, où les seigneurs l'attendaient. Quand elle eut pris son siège : " Hélas ! dit-elle à Melvil, son maître d'hôtel, en jetant un regard sur ses juges, voici bien des conseillers, mais pas un seul qui me soit ami."

" Je cherche partout des juges et je ne vois que des accusateurs," s'écriera plus tard le défenseur de Louis XVI.

John Hosack, presbytérien, et auteur de "*The Queen of Scots and her accusers*," le plus déterminé vengeur de Marie Stuart, parmi les protestants, remarque fort justement que " si Marie avait eu affaire à des juges équitables, l'action seule de comparaître librement devant eux, aurait dû leur prouver son innocence. Toute sa correspondance ayant été interceptée dans le complot Babington, elle eût justement redouté la production de ses lettres. Coupable, elle se fût sans doute bornée à invoquer son inviolabilité royale et eût refusé de comparaître."

Marie pouvait voir parmi ses juges d'anciens partisans. Un nommé Morley, impliqué dans la conjuration Babington, avait été arrêté et ses biens confisqués. Il était cependant rentré en grâce, et avait recouvré ses biens en consentant à faire partie du tribunal qui devait condamner son ancienne maîtresse.